

REPUBLIQUE TUNISIENNE

**MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU DEVELOPPEMENT
DURABLE**

Direction Générale de l'Environnement et de la Qualité de la Vie

DEMN/UCP

PROJET « ECOTOURISME ET CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE DESERTIQUE EN TUNISIE »

Don FEM N° TF0136361



Compte rendu de mission de terrain : visite des parcs
27 novembre au 01 décembre 2013

Décembre 2013

Compte rendu de mission de terrain : visite des parcs 27 novembre au 01 décembre 2013 SOMMAIRE

1-Objet de la mission, équipe, et déroulement

1-1-Objectifs :

1-2-Equipe :

1-3-Déroulement :

2-Principales conclusions

2-1-Ressources naturelles et valeurs paysagères :

2-1-1-PN Jbil :

2-1-2-PN Dghoumès :

2-1-3-PN Bouhedma :

2-2-Aménagements, équipements et infrastructures

2-2-1- PN Jbil :

- un écomusée :

- un gîte d'étapes :

- Sentiers et signalétique :

2-2-2-PN Bouhedma

- un écomusée :

- Hébergement :

- un café ou buvette :

- Sentiers et signalétique :

2-2-3- PN Dghoumès

-un écomusée :

- Une structure d'hébergement :

- une aire de repos :

- Sentiers et signalétique :

2-3-Gestion administrative et capacités des PNs

2-4-Populations locales, tissu associatif et ONG

2-5-Activités touristiques

2-6-Coordination régionale du projet

3-Recommandations

LES ANNEXES

ANNEXE 1 : PROGRAMME DE LA VISITE

ANNEXE 2 : LISTES DES PARTICIPANTS AUX REUNIONS ORGANISEES DANS LES 3 PARCS ET CRDAS

ANNEXE 3 : PHOTOS DES REUNIONS ORGANISEES DANS LES 3 PARCS ET CRDAS

Compte rendu de mission de terrain : visite des parcs

27 novembre au 01 décembre 2013

UCP-DGEQV

1-Objet de la mission, équipe, et déroulement

1-1-Objectifs :

Cette visite avait un double objectif : (i) réaliser une pré-enquête dans le cadre du diagnostic des potentialités écotouristiques (à savoir les potentialités écologiques, sociales, économiques, et institutionnelles), et (ii) présenter aux acteurs régionaux et locaux l'état d'avancement des activités du PECBD et recueillir leurs avis et recommandations, mais aussi, apporter les éclaircissements nécessaires à leurs interrogations afin d'assurer une compréhension commune des résultats escomptés et des processus et modalités de mise en oeuvre.

Il a été question, d'une part, de constater *in situ* des caractéristiques réelles de ces espaces naturels, de leurs atouts spécifiques et des contraintes vécues, et d'autre part, de rencontrer l'ensemble des partenaires impliqués dans le PECBD, dont les représentants de la société civile, les opérateurs et professionnels du tourisme et de l'écotourisme, et les représentants de l'administration (CRDA, environnement, tourisme...) et ceux impliqués dans la gestion des PN (chefs arrondissement des forêts, conservateurs, personnel des PN...) afin d'harmoniser les niveaux d'information sur l'avancement du projet et des réalisations, et d'apprécier le niveau d'implication des différents acteurs dans le projet, la qualité de la coordination mise en place, et d'identifier les acteurs clés.

1-2-Equipe :

L'équipe ayant effectué cette visite est composée des membres de l'UCP, en l'occurrence :

- Mustapha Laroui, coordinateur du projet (DGEQV)
- Samia Kchok, responsable de la gestion financière du projet (DGEQV)
- Ali Ferchichi, consultant chargé du suivi environnement et social
- Nassima Ayadi, consultante chargée du suivi des activités liées à l'écotourisme.

1-3-Déroulement :

La mission de terrain a été structurée en étapes et ce pour chaque parc :

- Rencontre avec les membres des CCST sous la présidence du Commissaire Régional au Développement Agricole au siège du CRDA de tutelle pour Jbil et Dghoumès (respectivement à Kébili et Tozeur). La rencontre avec les représentants de la CCST du PN de Bouhedma n'a pu être organisée du fait de contraintes de calendrier, et a coïncidé avec des tensions d'ordre social impliquant le personnel du parc. Elle n'a concerné, de ce fait, que les représentants de l'administration. Des exposés portant sur le rappel des objectifs du projet, de ses composantes, et des réalisations ont été présentés par le coordinateur du projet; des éclaircissements ont été apportés par les membres de l'UCP aux questionnements et demandes d'approfondissement. Ces rencontres ont été émaillées de débats sur les problématiques spécifiques de chaque PN et les potentialités de développement de l'écotourisme.
- Rencontre avec des représentants de la société civile à Dghoumès lors de laquelle des attentes ont été exprimées. A Jbil, certaines initiatives entrepreneuriales dans le secteur touristique localisées dans le périmètre du parc ont pu être approchées.

- Visite guidée des PNs par les conservateurs du parc et les représentants de la société civile à Dghoumès témoignant ainsi de leur grande implication. La visite des PNs a permis d'apprécier leurs richesses en ressources naturelles (faune et flore) et leurs typicités, la qualité des paysages qu'ils offrent, la nature des émotions procurées et des sensations suscitées, l'état des lieux des aménagements et des infrastructures existants, y compris la qualité de la composante « interprétative » (signalétique, sentiers, supports de communication des écomusées...), leur accessibilité, le potentiel humain du parc...

2-Principales conclusions

2-1-Ressources naturelles et valeurs paysagères :

2-1-1-PN Jbil : crée en 1994, le parc est situé dans la région de Nefzaoua (gouvernorat de Kébili), à 70 km de Douz, et à 45 km de la localité de Sabria (délégation d'El Fouar), caractérisée par l'étage bioclimatique saharien avec des températures pouvant atteindre 55 degrés Celsius à l'ombre en été, et des vents soufflants tout au long de l'année façonnant à leur gré des paysages insolites. Il couvre une superficie de 150 000 ha déclinée en 3 formations distinctes : (i) relief tabulaire (4800 ha) notamment au nord et à la limite Est du parc ; (ii) zones planiformes des regs (18200 ha) ; et (iii) formation dunaire dans la partie septentrionale du Grand Erg Oriental (127000 ha). Le PN présente une valeur écologique inestimable en abritant des espèces endémiques. En effet, ses espèces végétales et animales sont caractéristiques du biome saharien. Selon le PAG (2013), la flore est composée des « espèces xéro-psammo-halo-thermophiles », 106 taxons y sont dénombrés dont 12 espèces sont endémiques¹.

La faune est également riche et diversifiée, elle se caractérise par des espèces menacées de disparition ou ayant le statut « d'espèce vulnérable » à l'instar de la gazelle des dunes (*gazella leptoceros*) dite aussi « gazelle blanche » (ou encore Rim), la gazelle dorcas, l'outarde houbara, l'addax, réintroduit depuis peu, etc. Le parc compte en son sein d'autres espèces comme le fennec, le varan, la vipère à cornes, et nombre d'autres reptiles et insectes. Il a été constaté lors de la mission, deux contraintes majeures qui méritent de s'y attarder : (i) présence d'un effectif d'addax présentant des anomalies au niveau des cornes (couleur noirâtre et formes courbées ou en 8). L'hypothèse avancée par les interlocuteurs concerne des mutations génétiques du fait de la consanguinité). Des explorations devraient être encouragées notamment par des centres de recherche ou laboratoires spécialisés, ou encore par un vétérinaire afin d'apporter les remèdes requis ; (ii) domestication alarmante du troupeau d'addax du fait des points d'alimentation et des abreuvoirs postés à proximité des logements des gardes. Il convient de prévoir des mesures de correction comme le déplacement des abreuvoirs au cœur du parc, à condition de s'assurer de la disposition d'une source d'alimentation suffisante.

Le PN de Jbil se caractérise en outre par une valeur paysagère sûre dans sa partie orientale où le contraste de textures et la diversité morphologique présentent un intérêt pour des activités de contemplation et de communion avec la nature.

2-1-2-PN Dghoumès : de création récente (2010), le parc est situé dans la délégation de Degache, à 35 km du chef lieu du gouvernorat de Tozeur, et à 11 km du village de Dghoumès. Il couvre une superficie de 8000 ha répartie en : zone montagneuse (3000 ha), zone de piémont, composée essentiellement de glacis (3800 ha), et les steppes halophiles de Chott el Jérid (1200 ha). Le PN appartient à l'étage bioclimatique aride supérieur, dans la zone montagneuse, et au saharien

¹ Il s'agit de : (i) endémiques Afrique du Nord (5 espèces) : *Anacyclus monanthos* (L.) Thell. subsp. *cyrtolepidioides* (Pomel) Humphries, *Echium trigorrhysum* Pomel, *Fagonia microphylla* Pomel, *Henophyton deserti* (Coss. et Dur.) Coss. et Dur., *Stephanochilus omphalodes* Coss. et Durieu ex Benth. et Hook. f.; (ii) endémiques tunisiennes (3 espèces) : *Arnebia decumbens* (Vent.) Coss. et Kralik, *Helianthemum semiglabrum* Bad. var. *africanum* Murb., *Ferula tunetana* Pomel ; (iii) endémiques du grand erg oriental (2 espèces) : *Calligonum arich* Le Houérou, *Calligonum azel* Maire ; (iv) endémique libyco-tunisienne (1 espèce) : *Daucus syrticus* Murb. ; (v) endémique algéro-tunisienne (1 espèce) : *Centaurea microcarpa* Coss.

supérieur. Les températures pouvant atteindre 45 degrés Celsius à l'ombre en été. La flore est diversifiée, on y trouve : (i) *Juniperus Phoenicia* caractéristique de la végétation de la montagne, (ii) une association steppique à *Traganum nudatum var obtusatum* et *Anabasis articulata var variata* dans la zone de piémont, et (iii) une végétation halophile arborant le chott composée de *salicornia sp*, *Arthrocnemum indicum*, *Halocnemum strobilaceum*, *Haloppeplis amplexicaulis*². Le parc se distingue aussi par une steppe d'*Acacia raddiana*, une espèce qui a été réintroduite depuis plus d'une décennie. A noter également que des efforts ont été consentis pour la régénération du couvert végétal grâce à des travaux de conservation des eaux et des sols (CES), couplés à des actions d'ensemencement avec des espèces fourragères endémiques. Les résultats de remontée biologique sont observables dans les zones ayant fait l'objet de ces travaux.

La faune est tout aussi variée même si la densité paraît quelque peu faible. En effet, on y dénombre : le chacal doré, le chat de sable, la gazelle dorcas, l'addax, l'oryx, l'autruche à cou rouge (introduite), des reptiles, l'outarde houbara, l'aigle royal et de nombreuses espèces d'oiseaux migrateurs.

Le parc présente par ailleurs, un intérêt géologique certain. Des reliquats d'habitat troglodyte, des fossiles, des sculptures résultant de l'érosion hydrique et éolienne... confèrent au parc une attractivité, laquelle est renforcée par des paysages typiques formés des crêtes de la chaîne montagneuse présaharienne (Morra, Kébriti et Taferma) au nord, et du Chott el Jérid, au sud.

2-1-3-PN Bouhedma : crée en 1980, le parc s'étend sur une superficie totale de 16 488 ha dont 11 000 ha dans la délégation de Mezzouna (gouvernorat de Sidi Bouzid) et près de 5500 ha dans la délégation de Belkhir (gouvernorat de Gafsa). Le Parc fait partie de la chaîne montagneuse Orbata-Haddej-Bou Hedma de l'Atlas Saharien Sud Oriental. Il se situe dans l'étage bioclimatique aride supérieur, avec des températures pouvant atteindre 38 degrés Celsius à l'ombre en été. Il est répertorié plus de 400 espèces végétales dans ce parc, certaines d'entre elles constituent un enjeu de conservation important pour la Tunisie ou pour le Maghreb. Le parc de Bouhedma héberge, d'après le PAG qui cite première Etude Nationale de la Diversité Biologique de la Tunisie (1998), 8 des 14 espèces du Centre et Sud tunisien reconnues de première priorité pour la protection d'après la : les ligneux *Acacia tortillis ssp raddiana*, *Juniperus phoenicea*, *Pistacia atlantica*, *Thymelea sempervirens*, *Tetrapogon villosus*, *Tricholena teneriffe* et deux graminées en régression, à forte valeur pastorales : *Cenchrus ciliaris*, *Digitaria communtata*. Le PN se distingue en outre par la présence d'une espèce phare, l'*Acacia tortillis ssp raddiana*

La faune du parc a connu un fléchissement notable au cours des années mais celle-ci demeure riche : antilope addax et oryx, mouflon à manchettes, gazelle dorcas (rare), varan du désert, caméléon, tortue mauresque, perdrix gambia, aigle royal, aigle de Bonelli, goundi de l'Atlas, hyène rayée, chacal, chat sauvage, lièvre et petits rongeurs, etc.

La valeur paysagère du PN est indéniablement spécifique en Tunisie du fait de la pseudo-savane arborée à base d'*Acacia tortillis ssp raddiana* associée à la présence d'antilopes comme l'Addax et l'Oryx. L'attractivité du site est consolidée par la présence de ruines romaines, de grottes berbères, et d'un ouvrage de dérivation hydraulique de l'oued Haddej datant de la période romaine.

2-2-Aménagements, équipements et infrastructures

La visite des PN a permis de constater la nature des équipements et infrastructures dont sont dotés les parcs, d'apprécier leurs qualités, et de relever les insuffisances pouvant faire l'objet d'améliorations :

2-2-1- PN JBIL :

L'accès au parc par Douz se caractérise par une grande pénibilité dans la mesure où les pistes sont dans un mauvais état. Les panneaux de signalisation sont rares et ne donnant aucune indication par

² Espèces et classification citées dans le PAG (2013)

exemple sur les coordonnées GPS du parc. L'entrée du parc est dotée d'un portail imposant et jouxtant une tour de contrôle faisant office également de logements pour gardiens qui mérite d'être réhabilitée pour offrir des conditions d'hébergement décentes.

Le parc abrite aussi deux constructions composées chacune de deux chambres, une cuisine, et une salle d'eau destinée à héberger les gardiens (une seule est équipée).

Concernant les autres infrastructures le PN propose :

- **un écomusée** : d'une superficie modeste et insuffisante, composé d'une seule pièce d'exposition. La structure de l'espace d'exposition, la disposition des éléments informatifs, le design, et la qualité de l'information proposée méritent d'être revus pour remplir les fonctionnalités d'un écomusée, à savoir conserver la mémoire historique, identitaire, et du patrimoine naturel dans un esprit de vulgarisation scientifique. Par ailleurs, le recours à des produits locaux comme le mergoum, et les sous-produits du palmier conférerait certainement plus de caractère au site.

- **un gîte d'étapes** : une structure d'hébergement composée de trois chambres (1 chambre de 2 lits, une chambre de 3 lits, et une chambre de 4 à 5 lits) d'une capacité de 10 lits, une pièce commune avec un coin cuisine, et une salle de bain. C'est un gîte fonctionnel, d'un confort sommaire qui permet d'héberger les randonneurs, et les petits groupes pour des séjours de courte durée. Actuellement, il est davantage sollicité par les chercheurs et étudiants. La typicité (architecture, matériaux...) fait aussi défaut dans le cas de cette construction.

- **Sentiers et signalétique** : la valeur écologique, pour les visiteurs non initiés, est quasiment inaccessible tant la signalétique est inexistante. Par ailleurs, il n'existe pas de sentiers balisés même si le conservateur maîtrise l'espace et connaît les points d'attraction potentiels.

- Il n'existe pas de centre d'accueil.

Le parc dispose aussi de diverses installations : panneaux photovoltaïques (solaire) produisant de l'électricité pour le parc ; 2 impluviums avec réservoir à l'intérieur du massif de Jbil ; un forage près de l'entrée principale, 3 enclos (20 ha) pour la faune, abreuvoirs au nombre de 4 pour la faune sauvage à l'intérieur du massif de Jbil, des moyens de transport (mobylettes, tracteurs pour le transport des citernes...), quelques dromadaires qui ne sont pas actuellement valorisés et posent des contraintes de surpâturage.

Par ailleurs, et du fait de l'absence de « palissades » ou de « brise vents » adaptés au contexte, l'ensablement des constructions est avéré, dégradant ainsi progressivement les lieux.

2-2-2-PN BOUHEDMA

L'accessibilité du parc est correcte mais l'on dénote l'absence de panneaux de signalisation le long des routes menant au parc (via Mezzouna). Les infrastructures du PN sont localisées autour du Bordj de Bouhedma :

- un logement pour le conservateur.

- une salle d'accueil et de réunion.

- **un écomusée** : doté d'une superficie appréciable, et d'une exposition pédagogique, didactique et scientifique, s'appuyant parfois sur des supports ludiques. Elle mérite néanmoins, d'être actualisée et modernisée avec l'installation de bornes interactives, de supports audio-visuels, etc. La composante relative aux traditions et culture mérite d'être revue dans son intégralité. Le bâtiment est dans un état de vétusté.

- **Hébergement** : la structure d'hébergement peut être assimilée à un gîte d'étapes (séjour de courtes durées) sans confort, proposant des lits (capacité de 12 lits) et des sanitaires délabrés. Le parc abrite aussi une roulote qui fait office de structure d'hébergement (4 lits et un bureau), une structure originale et véhiculant l'histoire de l'aménagement de l'écomusée. Actuellement, ce sont essentiellement, les étudiants et les chercheurs qui ont recours à ce type d'hébergement. Aussi, le ministère en charge de l'environnement a financé la construction de deux autres structures dans un style se voulant proche de chalets. D'une capacité chacune de 8 lits (une chambre de 2 lits, une chambre de 3 lits, et une pièce commune avec coin cuisine, pouvant être équipée de trois lits au grand maximum). Ces chalets, sans être encore équipés, offrent un niveau de confort appréciable (climatisation, isolation...). De légers aménagements permettraient d'améliorer leur attractivité notamment auprès d'une clientèle exigeante.

- **un café ou buvette** : construit récemment mais n'est pas encore équipé.

- **Sentiers et signalétique** : il n'existe pas de sentiers balisés, ni de signalétique (panneaux, cartes...) pour informer et interpréter le patrimoine naturel et culturel (vestiges, sources...) aux visiteurs.

Le PN comprend aussi : un dépôt de stockage de semences spontanées, et un autre abritant le matériel ; une pépinière près de la source Ain Nouh mais qui dans un état d'abandon ; une aire de repos ombragée de vieux eucalyptus et d'*Accacia raddiana* ; des enclos d'acclimatation qui nécessitent des travaux d'entretien. Le PN propose aussi un parking d'une trentaine de places.

2-2-3- PN DGHOUMES

Le PN de création récente est équipé, d'une tour de contrôle à l'entrée (en cours de construction) et fait office aussi de logements des gardes (équipements sommaires). Les principales infrastructures et aménagements constatés :

- **un écomusée** : respectant l'architecture et les matériaux locaux, non encore équipé. Il est composé d'une grande salle d'exposition et d'une pièce prévue pour les animations.

- **Une structure d'hébergement** : aménagée en chambres et dortoirs, et des blocs sanitaires communs. Elle est dotée d'une grande pièce commune avec un coin cuisine. Certaines pièces n'étaient pas accessibles, nous n'avons pas pu visiter ainsi toutes les chambres afin de pouvoir estimer la capacité d'accueil totale. Cette structure n'est pas en harmonie avec l'écomusée, elle est banale et ne représente pas de typicités. Des efforts devraient être consentis en matière d'aménagement afin d'y remédier.

- **une aire de repos** : aménagée en tables et bancs en bétons dans le même esprit que celle de Bouhedma.

- **Sentiers et signalétique** : des itinéraires traversant des points d'attraction sont connus par le personnel du parc dont l'ancien et l'actuel conservateur, mais ils ne sont pas balisés. Des efforts de signalisation avec des moyens rudimentaires (écriture sur des pierres) ont été déployés de manière éparse.

- Il n'existe pas de centre d'accueil.

Le PN comprend aussi une tour d'observation en béton ne s'intégrant pas très bien dans le paysage, des enclos d'acclimatation de la faune, des aménagements de CES, ayant permis la régénération du couvert végétal.

2-3-Gestion administrative et capacités des PNs

La gestion administrative et financière des PNs n'est pas autonome. Ils sont placés sous l'autorité du Chef d'Arrondissements des forêts du CRDA de Tutelle (Kébili pour Jbil, Tozeur pour Dghoumès, et

conjointement Sidi Bouzid et Gafsa pour Bouhedma ; ce qui pose des problèmes de coordination). Chaque parc est géré par un conservateur de formation Bac + 3 généralement à l'Institut Sylvo-Pastoral de Tabarka.

Les trois parcs sont dotés actuellement de PAG, qui est un outil de planification et de gestion, dont la mise en œuvre nécessite des moyens humains et matériels non disponibles. En effet, les moyens financiers des parcs sont très limités et dépendent du budget affecté par le CRDA (Arrondissement des Forêts).

Par ailleurs, les ressources humaines sont également limitées. Le conservateur est généralement le seul cadre de l'équipe au sein du parc. Le personnel est composé d'ouvriers sans qualifications, et dont la motivation est amoindrie par des conditions de travail considérées comme insuffisantes (non titularisation pour certains, faible niveau de salaire 250-300 TND).

Ces ressources humaines sont appelées à faire l'objet de formations ciblées pour combler les nombreuses lacunes constatées et ce dans l'objectif d'améliorer la gestion des ressources naturelles et de promouvoir un écotourisme de qualité (notion même de PN, standards de gestion et de conservation, hygiène et qualité, respect de l'habitat de la faune ...).

2-4-Populations locales, tissu associatif et ONG

Les ressources naturelles citées précédemment sont menacées et subissent plusieurs pressions de divers ordres même en étant « protégées » dans des espaces qui ont pour vocation première de les conserver. En effet, n'étant pas suffisamment sensibilisées aux enjeux de la conservation des espèces naturelles, et n'ayant pas été associées à la réflexion sur les possibilités de protéger ce patrimoine comme la création des PNs, les populations ayant pour traditions des années durant d'exploiter ces espaces n'adhèrent pas au concept de l'aire protégée. Pire, elles considèrent qu'elles ont été spoliées sans dédommagements. Elles ne reconnaissent pas de ce fait les frontières délimitant le PN, et la nécessité d'obtenir des autorisations afin d'y accéder. Les conséquences en sont néfastes pour la biodiversité : (i) la chasse illégale notamment les gazelles et l'outarde houbara (à noter tout de même que ces pratiques prédatrices concernent aussi des touristes étrangers) ; (ii) les prélèvements à des fins commerciales de reptiles, insectes, scorpions, oiseaux... ; (iii) le surpâturage, notamment à Dghoumès où les périmètres pour s'adonner au pastoralisme se sont réduits, et la qualité des parcours s'est dégradée.

Ainsi, les relations entre les communautés locales et les gestionnaires des PNs sont conflictuelles. Des associations se sont constituées pour défendre les intérêts des uns et des autres. Nous avons rencontré, dans le cadre de la mission, certaines d'entre elles qui ont exprimé ces divergences d'intérêts tout en présentant par ailleurs, des niveaux de sensibilisation intéressants quant aux menaces sur la biodiversité et l'ultime recherche d'un équilibre afin d'asseoir un développement durable.

C'est le cas de l'association Zaafrane qui met en œuvre des programmes de sensibilisation à l'intention des exploitants de Jbil tout en insistant sur la nécessité d'offrir à ces exploitants des opportunités nouvelles en contrepartie du manque à gagner induit par le « sacrifice » des parcours. Le représentant de cette association propose un certain nombre d'actions pouvant générer des revenus complémentaires aux communautés (actions certainement qui feront l'objet de discussion dans le cadre de l'intervention de l'Agence partenaire d'exécution au niveau local qui sera en charge de la mise en œuvre de la composante 2-2).

C'est le cas aussi de l'association de développement de Degache (intervenant sur Dghoumès) qui présente aussi un bon potentiel pour être partenaire du projet. Une bonne compréhension des enjeux du développement durable, des problématiques de développement de la région, une capacité de mobiliser et de fédérer, et une expérience dans la gestion et la mise en œuvre de microcrédits. Cette association constitue aussi une force de proposition.

La dynamique sociale est intéressante à Dghoumès, des actions d'ordre organisationnel sont mise en place afin de se préparer à accueillir la phase « de concrétisation du projet » (tant attendue). En effet, afin de mutualiser leurs ressources, et atteindre la taille critique, les associations se regroupent. Ainsi, 5 associations ont fusionné pour constituer un consortium.

La mission a par ailleurs, pris connaissance de l'intervention d'une ONG britannique « Marwel » dans les parcs de Jbil et Dghoumès dans diverses actions visant la préservation des écosystèmes : inventaires des espèces, introduction et suivi des espèces disparues dans les deux parcs, investigations dans le cas des malformations observées chez l'addax à Jbil... Des collaborations devraient être développées par l'Agence locale qui interviendra dans la région et cette ONG.

Des initiatives individuelles encourageantes méritent d'être associées dans le cadre de la composante 2-2 comme l'élaboration d'un film sur la genèse et l'évolution du parc de Dghoumès qui pourrait faire l'objet de projections dans l'écomusée ; la compilation d'une base de données pour constituer un herbier numérique...

Face à ce potentiel humain et associatif, trois remarques méritent d'être soulignées :

- Absence de la gent féminine dans le tissu associatif rencontré. Des investigations devraient être menées afin de confirmer ce constat et de tenter de sensibiliser les femmes à entreprendre et valoriser davantage leurs efforts et exprimer leurs besoins. Il ne s'agira pas de bousculer les traditions locales mais d'explorer les possibilités d'octroyer aux femmes des opportunités économiques afin d'accroître leur autonomie financière et par conséquent leur bien-être.
- Compréhensions approximatives de l'écotourisme et de ses retombées. Les attentes vis-à-vis de l'écotourisme semblent utopiques à Dghoumès : résorption de la pauvreté à travers l'aménagement d'un village touristique! La mission a tenté d'expliquer les principes de l'écotourisme et la nécessité de le considérer comme une activité saisonnière, générant des revenus complémentaires. Néanmoins, des actions intensives en matière de sensibilisation sont à prévoir.
- Déconnection des approches de marchés et absence d'esprit entrepreneurial. Des actions de formation et de sensibilisation visant l'intégration du marketing, de la commercialisation, et du management dans les projets à mettre en œuvre.

2-5-Activités touristiques

Actuellement, le PN de Jbil est le seul qui connaît des activités touristiques matérialisées par les randonnées pédestres et le trekking, les randonnées chamelières, et les randonnées en 4x4. La demande a tendance à croître d'où la nécessité de maîtriser la gestion des flux touristiques et de réduire voire éliminer les activités polluantes comme les déplacements motorisés qui perturbent la faune par la pollution sonore.

Le tourisme saharien est un tourisme fortement lié aux ressources naturelles, le produit est donc un produit touristique de type « nature », il peut facilement s'intégrer dans la filière écotouristique moyennant la gestion des flux de touristes. Les opérateurs du tourisme saharien pourraient être sensibilisés pour intégrer le PNJ et les autres parcs (Bouhedma et Dghoumès) dans leurs circuits d'autant plus que le tourisme saharien valorise fortement aussi le patrimoine culturel.

Une contrainte est toutefois mise en avant par les opérateurs du secteur entravant l'intégration des PNs dans leur itinéraire. Il s'agit de la demande d'autorisation que l'agence de voyage ou l'organisateur du circuit doit adresser à l'administration. Une procédure somme toute simple pour cette dernière mais qui est remise en cause par les prestataires de services.

Des initiatives entrepreneuriales ont été identifiées dans le périmètre du PN de Jbil, elles présentent des potentiels relatifs pour s'intégrer dans une offre écotouristique locale. Il s'agit à titre d'exemple d'un café typique malgré la modestie des moyens engagés et l'insuffisance des aménagements réalisés, et d'un campement (que nous n'avons pas eu encore l'occasion de visiter) mais dont le propriétaire a pris part à la réunion avec les membres de la CCST.

2-6-Coordination régionale du projet

L'arrangement institutionnel mis en place pour la mise en œuvre du PECBD et son pilotage au niveau régional est en phase de l'opérationnalisation. La mission de terrain a été l'occasion d'activer les CCST et d'apprécier l'aptitude des représentants des différentes structures à collaborer ensemble en dépit d'un manque d'antécédents en la matière. Si le processus de coordination a été satisfaisant à Kébili, celui de Tozeur suppose encore des efforts de communication et l'implication davantage de l'UCP à travers l'organisation de réunions périodiques. Le recrutement de l'Agence partenaire d'exécution au niveau local aura certainement un rôle crucial à jouer dans le rapprochement des différents partenaires.

3-Recommandations

Cette première mission de terrain a permis d'activer la structure de gouvernance du projet au niveau local, notamment à Kébili et à Tozeur. Elle a mis l'accent sur des difficultés de coordination à Tozeur mais qui n'ont pas d'impacts immédiats sur l'exécution du projet. Il convient cependant d'agir sur la communication avec les structures réticentes et d'organiser d'autres réunions de coordination de manière périodique.

Les contraintes de calendrier conjuguées à l'émergence de tensions d'ordre social impliquant le personnel du parc de Bouhedma a empêché le bon déroulement de la mission qui s'est limitée à la visite du parc et la discussion avec les représentants de l'administration (forêt et environnement). La société civile n'a pas été approchée. Il convient dès lors de donner la priorité lors de la prochaine mission à Bouhedma.

En matière de planification d'actions prioritaires, cette mission a révélé (i) les grandes attentes des populations de Dghoumès vis-à-vis du PECBD mais aussi leur forte implication. Un programme de sensibilisation adapté devra être lancé à son encontre aussitôt l'agence partenaire recrutée ; (ii) les lacunes en matières de gestion des PN et de capacités (humaines, financières et matérielles), dès lors des axes de formation se précisent en fonction des besoins, et des actions de refonte du cadre institutionnel s'imposent.

Les potentialités écotouristiques des zones bénéficiaires du PECBD ont été appréhendées mais de manière partielle. Il convient de programmer une autre visite sous peu afin d'aller à la rencontre des opérateurs du tourisme (agences de voyages, prestataires de services, association des guides, Commissariats Régionaux de Tourisme...). Il a été difficile par ailleurs, de collecter des données relatives à la fréquentation des sites (nombre de visiteurs, profil, motivation...) pourtant la procédure de demande d'autorisation suppose la disponibilité de ce type d'information. La DGF pourrait être sollicitée afin d'apporter sa contribution.

ANNEXE 1 : PROGRAMME DE LA VISITE

REPUBLIQUE TUNISIENNE

Ministère de l'Équipement et de l'Environnement
Direction Générale de l'Environnement et de la Qualité de la Vie

**Programme provisoire de la visite des parcs nationaux
(Jbil, Bouhedma et Dghoumes)
Projet Ecotourisme et conservation de la biodiversité désertique en Tunisie
FEM N°013636 TUN/BM**

Date	Lieu / réunion	Observations
Mercredi 27/11/2013 Départ de Tunis à 05h.30	Au CRDA Kébili A 14h.00 Réunion de travail avec CRDA Kébili (arrondissement forêt, conservateur du parc National de Jbil), représentant de la société civile, des promoteurs et investisseurs privé (agences de voyages et tours opérateurs), responsables régionales du tourisme et ONTT,...	Nuitée du 27/11/2013 hébergement à Douz
Jeudi 28 /11/2013 Départ vers Parc de Jbil à 05h.30 Départ vers Tozeur à 15h30	Journée de travail au Parc National de Jbil Introduction du parc, visite de l'écomusée et du centre d'accueil, visite des différentes zones du parc (zone de protection intégrale, zone de transition, zones remarquables...)	Nuitée du 28/11/2013 hébergement à Tozeur
Vendredi 29/11/2013	Au CRDA de Tozeur A 09h.00 Réunion de travail avec CRDA Tozeur (arrondissement forêt, conservateur du parc National de Dghoumes), représentant de la société civile, des promoteurs et investisseurs privé (agences de voyages et tours opérateurs), responsables régionales du tourisme et ONTT, ... A 14h.00 Après midi au Parc National de Dghoumes Introduction du parc, Visite de l'écomusée et du centre d'accueil, Visite des différentes zones du parc (zone de protection intégrale, zone de transition, zones remarquables...), rencontre représentant des la population locale et de la société civile.	Nuitée du 29/11/2013 hébergement à Tozeur
Samedi 30/11/2013 Départ à 06h.00 vers Parc National de Bouhedma	Journée de travail au Parc National de Bouhedma Introduction du parc, visite de l'écomusée et du centre d'accueil, visite des différentes zones du parc (zone de protection intégrale, zone de transition, zones remarquables...), rencontre avec les représentants de la population locale et de la société civile.	Nuitée du 30/11/2013 Hébergement au Parc National de Bouhedma
Dimanche 1/12/2013 Parc national de Bouhedma / retour à Tunis	Parc National de Bouhedma A 09h00 (éventuellement) continuation de la réunion éventuelle avec les représentants de la population locale et la société civile	

Participants :

- **Monsieur Laroui Mustapha** : Sous Directeur de l'Ecologie, Coordinateur du Projet (Direction Générale de l'Environnement et de la Qualité de la Vie / Ministère de l'Équipement et de l'Environnement).
- **Madame Samia Kchouk**: Responsable administrative et financière/ Unité de Coordination du Projet (Direction Générale de l'Environnement et de la Qualité de la Vie / Ministère de l'Équipement et de l'Environnement).
- **Madame Nassima Ayadi** : Experte en écotourisme (Unité de Coordination du Projet).
- **Monsieur Ali Ferchichi** : Expert en évaluation Environnementale et Sociale (Unité de Coordination du Projet).

2. CRDA Tozeur

الجمهورية التونسية
وزارة السياحة
المندوبية الجهوية للتربية والثقافة
بـتـوـزـة

بطاقة حضور

اجتماع لـ يوم: 29/11/2013

ع / ر	الاسم واللقب	الصفة	الامضاء
1	رئيس جمعية	د. ش. عبد الحميد المير	
2	عبد القادر الشوي	مدير عام	
3	سري غداوي	مدير عام	
4	د. ش. المير	مدير عام	
5	ج. ش. المير	مدير عام	
6	نفسية عيادي	مدير عام	
7	سامة فلور	مدير عام	
8	علي الفريسي	مدير عام	
9	كامل البوي	مدير عام	
10	حافظ جبرود	مدير عام	
11	د. ش. المير	مدير عام	
12	رضا قاسم	مدير عام	
13	يوسف مريخي	مدير عام	
14			
15			
16			

3. Village Dghoumess

اجتماع يوم 23/11/2013 بقرنة دغومس					
الاسم واللقب	الصفة	المنصب / الوظيفة	الهاتف الخاص	مساكن الفردية والإلكترونية	الإحداثيات
وسعد مديني	محلل بيئية - مربي الخيول	جميع المهام	23 47 381		
محمود بن جليلي	مربي الخيول	مربي الخيول	530 42 058		
نور الدين مديني	مربي الخيول	مربي الخيول	94 52 3727		
جوان مديني	مربي الخيول		22 47 0142		
عبد السعيد	مربي الخيول		96 09 0237		
محمود مديني	مربي الخيول		98 95 0490		
عبد الرحمن	مربي الخيول		98 43 3995		
عبد الرحمن	مربي الخيول		22 54 11 55		
محمود مديني	مربي الخيول		92 47 171.805		
محمود مديني	مربي الخيول		29 08 1642		

3. Parc BouHedma

- Chef d'Arrondissement de Forêts de Sidi Bouzid
- Ingénieur forestier
- Représentant d'une ONG locale
- Représentant du Ministère de l'Environnement
- Expert Ecotourisme
- Expert Evaluation environnementale et sociale
- Coordinateur du Projet
- le chargé financier de l'UCP

ANNEXE 3 : PHOTOS DES REUNIONS ORGANISEES DANS LES 3 PARCS ET CRDAS



Figure 1a : Images du parc Jbil montrant successivement la séance de réunion, la piste reliant Douz au parc, un café écotouristique ; l'entrée du parc, le borj et l'écomusée



Figure 1b : Image du parc jbil montrant les oryx dans certains avec malformation des cornes, le puits à l'intérieur du parc et quelques paysages du parc



Figure 2a. Images du parc Dghoumess montrant successivement la réunion au CRDA et avec la population, l'entrée du parc, l'équipement des maisons de gardien, la clôture et le massif montagneux du parc



Figure 2b. Images du parc Dghoumess montrant successivement les paysages du parc, l'écomusée et la tour



Figure 3a. Images du parc Bou Hedma montrant successivement l'entrée du parc, la réunion et des images de l'écomusée



Figure 3b. Images du parc Bou Hedma montrant successivement les lieux d'accueil du parc ainsi que les paysages à l'intérieur du par et l'enclos.